

SICAV PLUS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2009

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.026.144 , un actif net D : 2.005.466 et un bénéfice de la période de D : 25.216.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Juin 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
DELTA CONSULT
Karim DEROUCHE

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i>ACTIF</i>	Note	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Portefeuille-titres	4	<u>1 575 712</u>	<u>1 578 613</u>	<u>1 668 557</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		60	76	47
Obligations et valeurs assimilées		1 475 082	1 477 866	1 567 841
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 570	100 671	100 669
Placements monétaires et disponibilités		<u>450 432</u>	<u>629 729</u>	<u>569 520</u>
Placements monétaires	6	439 894	618 867	563 350
Disponibilités		10 538	10 862	6 170
Créances d'exploitation		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 026 144</u>	<u>2 208 342</u>	<u>2 238 077</u>
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	4 388	4 432	4 621
Autres créditeurs divers	9	16 290	151 308	4 031
TOTAL PASSIF		<u>20 678</u>	<u>155 740</u>	<u>8 652</u>
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	12	1 969 181	2 013 589	2 145 759
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		36 285	39 013	83 666
ACTIF NET		<u>2 005 466</u>	<u>2 052 602</u>	<u>2 229 425</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 026 144</u>	<u>2 208 342</u>	<u>2 238 077</u>

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2009	Période du 01/01 au 30/06/2009	Période du 01/04 au 30/06/2008	Période du 01/01 au 30/06/2008	Année 2008
Revenus du portefeuille-titres	5	22 354	45 338	23 352	47 779	94 064
Revenus des obligations et valeurs assimilées		21 262	43 069	21 391	43 757	86 082
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 092	2 269	1 961	4 022	7 982
Revenus des placements monétaires	7	2 521	5 532	2 573	5 381	11 162
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		24 875	50 870	25 925	53 160	105 226
Charges de gestion des placements	10	(5 162)	(10 630)	(5 214)	(10 753)	(21 412)
REVENU NET DES PLACEMENTS		19 713	40 240	20 711	42 407	83 814
Autres produits		32	64	57	119	212
Autres charges	11	(522)	(1 076)	(521)	(1 075)	(2 141)
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 223	39 228	20 247	41 451	81 885
Régularisation du résultat d'exploitation		(1 887)	(2 943)	(2 078)	(2 438)	1 781
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		17 336	36 285	18 169	39 013	83 666
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 887	2 943	2 078	2 438	(1 781)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(908)	(1 483)	(1 146)	(2 144)	(1 653)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		6 901	8 361	282	2 413	4 648
RESULTAT DE LA PERIODE		25 216	46 106	19 383	41 720	84 880

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2009</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2008</i>	<i>Année 2008</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>25 216</u>	<u>46 106</u>	<u>19 383</u>	<u>41 720</u>	<u>84 880</u>
Résultat d'exploitation	19 223	39 228	20 247	41 451	81 885
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(908)	(1 483)	(1 146)	(2 144)	(1 653)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	6 901	8 361	282	2 413	4 648
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(130 274)</u>	<u>(270 065)</u>	<u>(165 357)</u>	<u>(363 315)</u>	<u>(229 652)</u>
Souscriptions					
- Capital	405 330	602 084	1 139 796	1 553 698	2 668 745
- Régularisation des sommes non distribuables	6 718	7 134	4 964	5 225	50 771
- Régularisation des sommes distribuables	22 190	30 857	66 380	85 652	118 236
Rachats					
- Capital	(528 910)	(859 230)	(1 296 846)	(1 900 990)	(2 891 869)
- Régularisation des sommes non distribuables	(16 733)	(17 110)	(18 666)	(18 810)	(59 080)
- Régularisation des sommes distribuables	(18 869)	(33 800)	(60 985)	(88 090)	(116 455)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(105 058)</u>	<u>(223 959)</u>	<u>(145 974)</u>	<u>(321 595)</u>	<u>(144 772)</u>
ACTIF NET					
En début de période	2 110 524	2 229 425	2 198 576	2 374 197	2 374 197
En fin de période	2 005 466	2 005 466	2 052 602	2 052 602	2 229 425
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	50 378	53 722	54 579	59 537	59 537
En fin de période	47 284	47 284	50 486	50 486	53 722
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>42.413</u>	<u>42.413</u>	<u>40.657</u>	<u>40.657</u>	<u>41.499</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>1.24%</u>	<u>2.20%</u>	<u>0.93%</u>	<u>1.95%</u>	<u>4.07%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2009**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En

revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Juin 2009 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2009, à D:1.575.712 , et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2009	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		45	60	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		45	60	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	45	60	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilés		1 441 574	1 475 082	73.55%
Obligations des sociétés		282 000	285 872	14.25%
SKANES BEACH 2003 A	1 500	60 000	60 160	3.00%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	24 000	24 003	1.20%
TUNISIE LEASING 2007/2	600	48 000	49 053	2.45%
TUNISIE LEASING 2009/1	700	70 000	71 207	3.55%
AMEN BANK 2006	1 000	80 000	81 449	4.06%
Bons du Trésor Assimilables		1 159 574	1 189 210	59.30%
BTA 03-2012 6,00%	50	50 200	50 873	2.54%
BTA 10 2013 6.10%	80	85 440	88 872	4.43%
BTA 04 2014 7.50%	417	436 842	434 470	21.66%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	476 503	23.76%
BTA 02-2015 7,00%	60	62 220	63 221	3.15%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	26 063	1.30%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	49 208	2.45%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 570	5.01%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 570	5.01%
Total		1 541 619	1 575 712	78.57%

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 22.354 , pour la période allant du 01.04 au 30.06.2009, contre D : 23.352 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2008 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 2 2009	Trimestre 2 2008
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	3 959	3 310
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	17 303	18 081
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 092	1 961
TOTAL	22 354	23 352

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2009 à D : 439.894 contre D : 618.867 au 30.06.2008, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2009	% Actif net
Dépôt à vue		279 026	280 032	13.96%
Amen bank pasteur		279 026	280 032	13.96%
Bons de trésor à court terme	162 000	159 862	159 862	7.97%
BTC 52 27/10/2009	162 000	159 862	159 862	7.97%
Total général		438 888	439 894	21.93%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.04 au 30.06.2009 à D : 2.521 contre D : 2.573 pour la période allant du 01.04 au 30.06.2008 et présente le montant des intérêts courus au titre du deuxième trimestre 2009 sur les dépôts à vue , les billets de trésorerie et les bons de trésor à court terme , et se détaille comme suit :

	Trimestre 2 2009	Trimestre 2 2008
Intérêts des dépôts à vue	1 009	1 407
Intérêts des billets de trésorerie	-	1 166
Intérêts des BTC	1 512	-
TOTAL	2 521	2 573

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.06.2009 à D : 4.388 contre D : 4.432 au 30.06.2008 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier avril 2009 au 30 juin 2009 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Montant HT	4 375	4 419
TVA	787	795
Total TTC	<u>5 162</u>	<u>5 214</u>
Retenue à la source	774	782
Net à payer	<u>4 388</u>	<u>4 432</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2009 à D : 16.290 contre D : 151.308 au 30.06.2008, et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2009</u>	<u>30/06/2008</u>
Redevance CMF	166	170
Retenues à la source à payer	774	782
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 juin	15 350	894
Achat titres à payer	-	149 462
Total	<u>16 290</u>	<u>151 308</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2009 à D : 5.162 contre D : 5.214 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du deuxième trimestre 2009.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2009 à D : 522 contre D : 521 pour la même période de l'exercice précédent et englobe principalement la redevance du CMF.

SICAV PLUS

117, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 Juin 2009, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2008

Montant	2 145 759
Nombre de titres	53 722
Nombre d'actionnaires	825

Souscriptions réalisées

Montant	602 084
Nombre de titres émis	15 074
Nombre d'actionnaires nouveaux	94

Rachats effectués

Montant	(859 230)
Nombre de titres rachetés	(21 512)
Nombre d'actionnaires sortants	(105)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 483)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	8 361
Régularisation des sommes non distribuables	51
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	83 666
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(10 027)

Capital au 30-06-2009

Montant	1 969 181
Nombre de titres	47 284
Nombre d'actionnaires	814

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 22 Mai 2009.